



Fédération Française  
de Massages Bien-être



**Professionalisme - Bienveillance - Reconnaissance**

# Qu'est-ce que le Massage bien-être ?

---



**Le Massage bien-être est un accompagnement par le toucher, utilisant un ensemble de techniques manuelles pour favoriser, entretenir et optimiser le bien-être global du client.**

[www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)

# Pourquoi une fédération ?

---



**Notre histoire**



**Nos missions**



**Nos valeurs**



# Notre Histoire | La défense d'une idée

---

La FFMBE défend l'idée que le massage, tradition millénaire et universelle, est un droit inaliénable et que toute personne puisse recevoir un massage de bien-être à visée non médicale.

[www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)



Fédération Française  
de Massages Bien-être



# Notre Histoire | la FFMBE à l'origine...



- ✓ De la première fédération française de massages bien-être
- ✓ De la terminologie « massage bien-être »
- ✓ Du droit d'utiliser le terme de massage
- ✓ De la reconnaissance de ce métier





## Nos Missions | Une philosophie

---

La FFMBE, une organisation professionnelle dont le cœur même du métier repose sur des principes éthiques et humanistes.

La FFMBE c'est aussi un code de déontologie qui garantit la sécurité et la qualité des prestations effectuées par les membres agréés.

[www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)





# Nos missions

---



- ✓ La structuration du métier
- ✓ L'éthique et la déontologie



- ✓ La reconnaissance du massage
- ✓ L'assistance des adhérents
- ✓ La promotion du massage bien-être



- ✓ La labellisation des adhérents
- ✓ Le partage d'un référentiel métier



# Nos Valeurs

---



- ✓ **Professionalisme**
- ✓ **Bienveillance**
- ✓ **Reconnaissance**





# Nos Valeurs | Le Professionnalisme

---

**Pour le client**, le professionnalisme est un gage de :

- ✓ Qualité
- ✓ Respect
- ✓ Sécurité

**Pour nos adhérents**, le professionnalisme c'est un engagement de :

- ✓ Déontologie
- ✓ Formation encadrée
- ✓ Partage de nos valeurs





# Nos Valeurs | La Bienveillance

---



✓ **Accueil**



✓ **Écoute**



✓ **Savoir-être**



# Nos Valeurs | La Reconnaissance

---

**Le Label « Praticien agréé en Massages Bien-être » est le label référence de la profession, il repose sur une obligation de formation dans une école agréée FFMBE qui comprend :**

- ✓ 200 heures minimum de formation théorique et pratique en massages bien-être,
- ✓ 10 heures de pratiques supervisées,
- ✓ 90 heures minimum de pratiques attestées,
- ✓ Un examen final.





## Nos Valeurs | La Reconnaissance

---

**La marque collective « France Massage »**  
marque associée à un règlement d'usage déposés  
auprès de l'INPI





# Fédération Française de Massages Bien-Être

[www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)